



Association Justice Construction

Président : Michèle APPIETTO
Vices Présidents Me PERICAUD – Me ALBERT
Secrétaire Général : Sylvie THIÉNOT
Secrétaire Adjoint : Antoine DELABRIÈRE
Trésorier : Francis LONGUÉPÉE
Trésorier Adjoint : Pierre CROCHELET

BULLETIN D'ADHESION POUR L'ANNEE **2025**

MONTANT DE LA COTISATION 2025 maintenu lors de l'AGO du 20 JUIN 2024
100€

RENSEIGNEMENTS MEMBRE:

NOM :		Prénom :	
Qualité, fonction, profession, :			
Raison sociale			
Adresse :			
Code Postal :		Ville :	
Tél. professionnel :			
Portable :			
E-mail :			

Je règle le montant de mon adhésion : 100 €

Le règlement se fait uniquement par virement : en précisant le « **NOM** » et « **cotisation 2025** »
réf. :au compte de **JUSTICE CONSTRUCTION**
: IBAN FR761010 7001 7700 9117 0972 811 (RIB au verso)

CONSERVER UN DOUBLE, CE DOCUMENT TIENT LIEU D'ATTESTATION COMPTABLE.

Pas de facture en retour - Ne pas poster de chèque

Règlement à effectuer à réception et avant le 31 mars 2025.

**À adresser par mail: l'avis de virement
et le bulletin, à**

Association Justice Construction
Trésorier - M. Francis LONGUÉPÉE
22 rue du Temple 75004 PARIS
francis.longuepee@orange.fr

L'association est régie par ses statuts publiés sur son site internet
www.justiceconstruction.fr

Rubrique : origine / statut

Devenir membre de Justice Construction :

- La cotisation annuelle donne de plein droit l'accès gratuit au colloque de Justice construction chaque année.
- le bulletin d'inscription se trouve sur le site internet

Réservé aux membres, après inscription sur le site (délai attente pour vérification) :

- l'accès à la bibliothèque des interventions des Colloques annuels
- l'accès aux comptes rendus AG et de CA.

Décision reconduite en AG du 20 juin 2024:

Les conférences du soir de l'association sont gratuites pour les membres et de 20€ pour les non membres.

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE		
Code Banque 10107	Code guichet 00177	Code BIC BREDFRPPXXX
Numéro de compte 00911709728	Clé 11	
Domiciliation BRED PARIS H.DE VILLE		
Numéro de compte bancaire international : FR76 1010 7001 7700 9117 0972 811		

L'association n'est pas soumise au régime de la TVA.